

SÉNAT

1^{re} SESSION ORDINAIRE DE 1960-1961

Annexe au procès-verbal de la 1^{re} séance du 15 novembre 1960.

RAPPORT GÉNÉRAL

FAIT

au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1), sur le projet de loi de finances pour 1961, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Par M. Marcel PELLENC

Sénateur,

Rapporteur général.

TOME III

EXAMEN DES CREDITS ET DES DISPOSITIONS SPECIALES

ANNEXE N° 12

FINANCES ET AFFAIRES ECONOMIQUES

IV. — Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité.

Rapporteur spécial : M. André ARMENGAUD

(1) Cette commission est composée de : MM. Alex Roubert, *président* ; Jacques Masteau, Gustave Alric, Jean-Eric Bousch, *vice-présidents* ; Yvon Coudé du Foresto, Hector Peschaud, Julien Brunhes, *secrétaires* ; Marcel Pellenc, *rapporteur général* ; André Armengaud, Fernand Auberger, Edouard Bonnefous, Paul Chevallier, Bernard Chochoy, André Colin, Antoine Courrière, Marc Desaché, Jacques Descours Desacres, Paul Driant, Jacques Duclos, Pierre Garet, Roger Houdet, Michel Kistler, Roger Lachèvre, Jean-Marie Louvel, André Maroselli, Georges Marrane, Max Monichon, René Montaldo, Geoffroy de Montalembert, Eugène Motte, Georges Portmann, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Joseph Raybaud, Jacques Soufflet, Ludovic Tron.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (1^{re} législ.) : 866, 886 (annexe 13), 892 (tome I et tome II, annexe VI)
et in-8° 194.

Sénat : 38 (1960-1961).

Mesdames, Messieurs,

Nous avons dit, dans notre Rapport de l'an passé, ce qu'il fallait penser de l'utilité « du Commissariat du Plan » (1) : faible, lorsqu'on se contente de voir dans l'organisme un simple *centre d'information* réunissant les représentants de l'Etat et ceux du secteur privé ; grande, lorsque le Plan est *l'organisme moteur de l'économie* dont les décisions, entérinées par les pouvoirs publics, s'imposent à toutes les cellules économiques.

Le débat étant désormais porté sur la place publique où s'affrontent les tenants des « études concertées » et ceux des « décisions concertées », nous n'insisterons pas sur ce sujet qui, en fait, relève du Rapport général sur le budget et de la politique économique et financière française.

Nous nous bornerons ici à présenter les demandes du Commissariat pour 1961.

*
* *

Le projet de budget du Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité, pour 1961, se présente de la manière suivante :

NATURE DES DEPENSES	CREDITS votés pour 1960.	SERVICES votés.	MESURES nouvelles.	CREDITS prévus pour 1961.	DIFFERENCE entre 1960 et 1961.
	(En nouveaux francs.)				
Dépenses ordinaires.					
TITRE III. — Moyens des services	2.674.562	2.775.463	+ 651.268	3.426.731	+ 752.169
TITRE IV. — Interventions publiques	1.968.500	1.968.500	+ 6.050.000	8.018.500	+ 6.050.000
Total	4.643.062	4.743.963	+ 6.701.268	11.445.231	+ 6.802.169

(1) Voir rapport général, tome III, annexe n° 12, pages 6 à 8.

Il s'agit d'un budget très simple, ne comportant que des dépenses de fonctionnement des services — le Commissariat général au Plan, le Service de la productivité et le Comité permanent des marchés nationaux — et quatre catégories de subventions.

D'une année sur l'autre, l'augmentation des crédits semble considérable puisque les mesures nouvelles, d'un montant de 6,7 millions de nouveaux francs, excèdent les services votés, 4,7 millions de nouveaux francs. En fait, cette majoration résulte, à concurrence de 6 millions, de l'apparition d'une subvention qui prend la suite du Fonds national de productivité en voie d'extinction. Nous en parlerons plus loin.

Les mesures acquises ne comptent que pour 100.901 NF dans cette majoration et résultent uniquement de la remise en ordre des traitements des fonctionnaires. Nous nous attacherons, ici, à l'analyse des mesures nouvelles.

I. — Les moyens des services.

En ce qui concerne les moyens des services, les mesures nouvelles se décomposent ainsi :

— frais de personnel.....	+ 291.268 NF.
— frais de matériel.....	+ 360.000 —

1° L'augmentation des *frais de personnel* résulte essentiellement :

— de la création d'un emploi contractuel de secrétaire interprète qui assurera le secrétariat d'un nouveau service chargé de la modernisation de l'équipement urbain dans la cadre de la décentralisation et de la planification régionale ;

— de la prise en charge de 14 emplois d'agents contractuels dont la rémunération était jusqu'à présent assurée par l'Association française pour l'accroissement de la productivité : comme la subvention de l'A. F. A. P. inscrite au chapitre 44-12, en 1960, a été reconduite en 1961, tout se passe comme si elle était majorée des 250.000 NF correspondant aux rémunérations des 14 agents.

2° Sur les 360.000 NF supplémentaires demandés au titre des *dépenses de matériel*, un crédit de 200.000 NF non renouvelable est destiné à faire face aux impressions des travaux des commissions créées pour l'établissement du IV^e Plan.

Par ailleurs, une dotation de 120.000 NF couvrira une partie du plan de remise en état des bâtiments (réfection des toitures, du chauffage central, aménagement des bureaux, etc.) dont le coût total s'élèvera à 360.000 NF.

A noter enfin, l'augmentation du remboursement à l'Administration des Postes et Télécommunications du fait de l'accroissement des liaisons téléphoniques avec l'Algérie : le Plan de Constantine est, en effet, élaboré rue Martignac.

II. — Les interventions publiques.

Le Commissariat subventionne, d'une part, le Centre de recherches et de documentation sur la consommation, d'autre part, les organismes chargés de développer la productivité.

1° *Le Centre de recherches et de documentation sur la consommation* (C. R. E. D. O. C.) recevra une subvention de 360.000 NF, en augmentation de 50.000 NF par rapport à 1960.

Rappelons que cet organisme entreprend, à la demande des services publics ou des entreprises privées, des enquêtes sur la consommation passée ou sur les perspectives d'évolution de la demande.

L'activité du C. R. E. D. O. C. en 1960 et son plan de travail pour 1961 font l'objet de l'annexe I au présent rapport.

2° *L'Association française pour l'accroissement de la productivité* (A. F. A. P.) recevra une subvention de 1.508.500 NF.

L'A. F. A. P. travaille en étroite liaison avec le service de la productivité dont elle est à la fois l'organe d'expression et d'application, avec les Ministères techniques, les organisations professionnelles patronales et ouvrières et les centres professionnels, techniques ou régionaux de productivité. Les quatre missions qui lui sont confiées sont les suivantes :

a) Assurer la diffusion des différentes techniques de productivité ;

b) Servir d'organisme d'assistance technique en matière de productivité, notamment aux petites et moyennes entreprises ;

c) Jouer le rôle de laboratoire pour expérimenter soit du matériel, soit de nouvelles techniques ou méthodes de gestion ou d'organisation ;

d) Servir de centre d'échanges d'expériences aux dirigeants et aux cadres de tous les organismes de productivité.

La subvention qu'elle reçoit du budget du Commissariat représente les trois cinquièmes de ses ressources. S'y ajoutent des crédits en provenance du Fonds national de la productivité et des ressources propres : recettes du centre audiovisuel, du centre d'information de la manutention.

L'annexe II *in fine* donne un aperçu détaillé de l'activité de l'A. F. A. P. au cours de 1960.

3° Les centres régionaux de productivité, au nombre de 23, recevront une subvention de 150.000 NF.

Leur activité est donnée ci-après dans l'annexe III de ce rapport.

4° Un chapitre 44-14 « Subvention tendant à favoriser le développement de la productivité », ouvert pour mémoire dans les budgets antérieurs, est doté, cette année, d'une somme de 6 millions de nouveaux francs : il s'agit là de la seule nouveauté de l'ensemble du budget du Commissariat.

En effet, ce chapitre prend désormais le relais du Fonds national de la productivité, qui sera clos le 31 décembre 1960.

Un bref historique du Fonds est nécessaire. Section du compte spécial du Trésor ouvert par l'article 17 de la loi n° 50-586 du 27 mai 1950 et intitulé : « Dépenses diverses effectuées au moyen de la contre-valeur de l'aide américaine », il avait reçu les allocations suivantes :

1° La contre-valeur d'une allocation de 30 millions de dollars, dite allocation Blair-Moody, qui a fait l'objet d'accords passés le 28 mai 1953 (accords Buron-Labouisse), modifiés le 4 mai 1955 (accords Pflimlin-Timmons), le 4 septembre 1957 (accords Gaillard-Tuthill) et, en dernier lieu, le 13 août 1959 (accords Donnedieu-de Vabres-Tuthill)..... 94.486.500 NF.

2° La contre-valeur de l'allocation spéciale de 1,5 million de dollars allouée en 1952 et 1953, antérieurement à l'allocation Blair-Moody, pour le développement de la productivité 4.626.592,81 —

3° La contre-valeur des versements en dollars au titre de l'Assistance technique.... 2.158.016,83 —

Total 101.271.109,64 NF.

Le compte spécial était débité, chaque année, des sommes versées au Budget général en vue de mettre, par voie de *fonds de concours*, à la disposition naguère du Secrétariat d'Etat aux Affaires économiques, depuis 1959 du Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité, les crédits de subventions destinés à l'accroissement de la productivité.

Ces crédits étaient ensuite versés à l'Association française pour l'accroissement de la productivité (A. F. A. P.) qui, n'agissant ici qu'en qualité de dépositaire de fonds, n'effectuait des débloques au profit des organismes bénéficiaires qu'au vu d'une décision de subvention du Commissaire général.

La situation du Fonds national de la productivité au 20 juillet 1960 se présentait de la façon suivante :

Crédits ouverts	101.271.109,64 NF.
Crédits engagés après avis de la Commission permanente	93.596.750,12 —
	<hr/>
Solde	7.674.359,52 NF.

Mais, afin de respecter des engagements pris avec les autorités américaines, soucieuses de clore au 31 décembre 1961 la comptabilité des fonds mis à la disposition du Gouvernement français au titre de la productivité (accords du 13 août 1959), et compte tenu du décalage existant entre les engagements de dépenses (subventions octroyées) et les versements (dépenses réelles), tous les engagements sur ce reliquat devront être effectués avant le 31 décembre 1960.

C'est dire qu'il ne subsistera, au 1^{er} janvier 1961, *aucun crédit d'engagement disponible*.

L'inscription d'un relais budgétaire de 6 millions de nouveaux francs s'avère donc indispensable si l'on veut assurer la continuité du programme français de productivité et permettre l'engagement de dépenses au-delà du 31 décembre 1960. Le Gouvernement français s'y était d'ailleurs engagé, lors de la signature des accords Gaillard-Tuthill le 4 septembre 1957, ainsi qu'il ressort de la rédaction du point 5 de ces accords : « Le Gouvernement français ayant constaté l'efficacité des actions qui ont pu être menées au moyen des fonds mis à sa disposition par le Gouvernement des Etats-Unis, est décidé à poursuivre, dans tous les domaines où ils se révéleront nécessaires, les efforts accomplis jusqu'ici en vue de favoriser le

développement de la productivité, condition essentielle de l'expansion économique et du progrès social. Il s'efforcera à cet effet de trouver les moyens financiers indispensables pour assurer, une fois épuisées les ressources du Fonds national de la productivité, la poursuite des actions les plus efficaces ».

*

* *

Votre Commission des Finances vous invite à adopter sans modification les crédits proposés pour le Commissariat général du plan et de la productivité.

ANNEXES



ANNEXE I

LES ACTIVITES DU CENTRE DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION SUR LA CONSOMMATION

En 1960, l'activité du C. R. E. D. O. C. s'est développée dans les directions suivantes :

A. — Etudes d'intérêt général

(financées sur subvention budgétaire de 310.000 NF. Dans le cas des enquêtes, le coût des opérations sur le terrain fait l'objet d'un financement distinct.)

1. *Elaboration et analyse de nouvelles sources statistiques de la consommation :*

Compte rendu définitif d'une enquête sur les budgets familiaux auprès de 20.000 ménages effectuée en 1956-1957.

Exploitation des résultats d'une enquête sur les achats et les dépenses d'utilisation des voitures particulières effectuée en 1959 auprès de 12.000 automobilistes.

Lancement d'une enquête auprès de 4.000 ménages sur les dépenses et soins médicaux.

Préparation d'une enquête permanente auprès de 12.000 ménages sur les dépenses d'articles textiles.

Préparation d'une enquête permanente auprès de 6.000 ménages sur les budgets familiaux.

2. *Comptabilité nationale :*

Estimation de la consommation des ménages français en 1959 analysée en 200 catégories de produits.

Prévisions de la consommation des ménages français en 1960.

Analyse des variations à court terme de la consommation pendant chaque trimestre de 1960.

3. *Préparation du IV^e Plan français de modernisation et d'équipement :*

Elaboration de perspectives de la demande par produit en 1965 et 1975 pour tous les produits alimentaires et non alimentaires consommés par les ménages.

4. *Recherche fondamentale :*

Analyse économétrique des statistiques de consommation en vue de déterminer l'influence du revenu, des prix, du groupe social, de la région, de l'âge, etc., des consommateurs sur leur demande.

Exploitation et analyse des résultats d'une enquête-pilote sur l'épargne en vue de caractériser le comportement des épargnants.

B. — Elaboration du programme d'équipement à long terme de grandes agglomérations françaises

(financé sur contrats publics atteignant 520.000 NF.)

Ces études ont pour objet de déterminer les besoins en logements, équipements sanitaires, scolaires, universitaires et techniques de certaines agglomérations jusqu'en 1975. L'évaluation des besoins est ensuite traduite en un plan d'équipements localisés sur le terrain, comportant un échéancier et une analyse des conditions

financières de sa réalisation. L'ensemble du programme est basé sur une analyse économique et démographique approfondie de la localité. Les agglomérations étudiées en 1960 sont :

Marseille.
Aix-en-Provence.
Bassin de l'étang de Berre.
Grenoble (début).
Paris (début).

C. — Etudes à caractère commercial

(financées sur contrats atteignant environ 220.000 NF.)

Etudes de marché ou études économiques pour des organismes privés ou semi-publics (étude sur la commercialisation du poisson en France; études de marché de divers produits alimentaires; étude de la demande de tabac, de films radiologiques, d'automobiles...).

Etudes de la demande et prévisions de la demande de divers produits alimentaires pour des organismes internationaux (Communauté Economique Européenne, Organisation mondiale pour l'agriculture et l'alimentation).

*
* *

PROGRAMME DU C. R. E. D. O. C. PREVU POUR 1961

A. — Etudes d'intérêt général.

Elaboration et analyse de nouvelles sources statistiques :

Analyse des résultats d'enquêtes effectuées en 1959 et 1960 (automobiles et soins médicaux).

Exécution d'enquêtes en préparation en 1960 (budgets familiaux, textile).

Comptabilité nationale :

Estimation provisoire de la consommation des particuliers en 1960.

Prévision de la consommation en 1961.

Prévision à court terme :

Analyse approfondie de sources statistiques peu exploitées en vue d'améliorer notre connaissance et nos prévisions des variations à court terme de la demande des particuliers.

Préparation du IV^e Plan de modernisation et d'équipement :

Suite des travaux engagés en 1960 et participation à diverses commissions de modernisation.

Recherche fondamentale :

Suite des travaux d'économétrie engagés en 1960.

Extension des études sur le comportement des épargnants.

B. — Elaboration du programme d'équipement de grandes agglomérations.

Suite et extension à d'autres villes du travail engagé en 1960.

C. — Etudes à caractère commercial.

Travaux analogues à ceux menés en 1960.

ANNEXE II

LES ACTIVITES DES DIFFERENTS SERVICES OPERATIONNELS DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'ACCGROISSEMENT DE LA PRODUCTIVITE

I. — Service d'orientation et de documentation.

Pendant l'exercice 1960, le Service a mis au point une dizaine de bibliographies spécialisées, établi quatre dossiers de documentation (Sociétés conventionnées, Ratios, Intéressement du Personnel à la Marche de l'Entreprise, Problèmes d'Ergonomie), publié plusieurs notes d'information (Crédit aux P. M. E., Zones de Reconversion, Coût des Accidents du travail, Bourse de Sous-Traitance).

Il a diffusé 12 revues de Presse mensuelles, 6 revues de Presse technique et apporté sa collaboration à la mise au point de nombreux condensés techniques qui sont ensuite diffusés aux autres pays d'Europe par l'Agence Européenne de Productivité.

En ce qui concerne les renseignements fournis oralement ou par écrit sur des questions les plus diverses concernant les techniques de Productivité ou les problèmes économiques en général, la moyenne mensuelle s'établit autour de 1.000 demandes par mois alors qu'en 1959 cette moyenne était de 800 demandes.

Décentralisation de la documentation.

Le Service d'Orientation et de Documentation a apporté depuis le début de l'année son concours à plusieurs Centres Régionaux de Productivité en vue de leur permettre de constituer une Bibliothèque et un Service de Renseignements fonctionnant sur le plan local et travaillant en étroite liaison avec celui de Paris.

Le Service a apporté son concours aux Centres Régionaux suivants :

- Comité d'Action Haut-Rhinois (C. A. R. R.) ;
- Centre de Productivité et d'Expansion Economique des Basses-Pyrénées ;
- Centre de Productivité de Lyon ;
- Centre Ardennais de Productivité ;
- Centre de Productivité de Strasbourg ;
- Centre de Productivité de Marseille.

Participation aux Projets de l'Agence Européenne de Productivité.

Le Service a participé à de nombreuses réunions destinées à coordonner l'activité des divers Services de Documentation des Centres Nationaux de Productivité. Signalons à ce sujet que l'A. F. A. P. vient en tête en ce qui concerne le volume du trafic du Service « Questions et Réponses » de l'Agence Européenne de Productivité. Par ailleurs, le Service rassemble pour le compte de l'Agence, sur le plan français, toute la documentation concernant les techniques de Productivité.

II. — Service d'assistance technique.

1° Conférences-Visites.

Plusieurs Cycles de Conférences-Visites ont été organisés dans les domaines suivants :

- promotion des ventes ;
- formules nouvelles de distribution ;
- quelques applications de l'automatisme dans l'industrie ;
- quelques exemples d'implantation rationnelle dans l'industrie.

Au total, ces différents cycles ont réuni près de 800 participants.

2° Sessions d'études.

Quatre sessions d'études ont été organisées avec le concours de l'Agence européenne de Productivité :

- « L'étude de marché adaptée aux moyennes entreprises » ;
- « La création et l'animation d'une chaîne volontaire » ;
- « L'analyse économique des problèmes de gestion industrielle » ;
- « Politique et conception des produits ».

3° Conférences-Discussions.

Au cours des mois de mars, avril et mai, le Service a organisé un cycle de conférences hebdomadaires sur le thème : « L'adaptation du travail industriel à l'homme ».

4° Réception des missions étrangères en France.

Le Service a organisé la réception d'une vingtaine de missions étrangères en France provenant principalement du Japon et des Nations Européennes appartenant à l'O. E. C. E.

5° Organisation de missions à l'étranger.

En liaison avec le Service d'Analyses industrielles à Washington, le Service a organisé le voyage d'un groupe de 20 jeunes syndicalistes français qui effectuent un stage de longue durée aux Etats-Unis.

Par ailleurs, 40 chefs d'entreprises ont participé à des missions auto-financées qui se sont rendues aux Etats-Unis au mois de juillet pour étudier les formes nouvelles de distribution et les problèmes posés par le développement de l'automatisme.

6° Etudes et Groupes de Travail.

Le Service a poursuivi ses études et animé plusieurs Groupes de Travail consacrés essentiellement aux problèmes suivants :

- Ergonomie ;
- Intéressement du personnel à la marche de l'entreprise ;
- Problèmes de gestion.

III. — Section d'Action régionale.

La Section d'Action régionale a organisé plusieurs cycles de réunions d'information technique dans les départements suivants :

- au mois de janvier et février dans les Basses-Pyrénées ;
- au mois de février et mars dans le Loir-et-Cher ;
- au mois de mars et avril dans les Ardennes ;
- au mois de juin dans l'Orne et dans l'Allier ;
- au mois de juin et septembre en Saône-et-Loire ;
- au mois d'octobre dans l'Yonne.

Ces réunions ne sont pas uniquement des réunions d'information mais elles donnent naissance le plus souvent à des Groupes d'Etudes réunissant soit des artisans, soit des commerçants, soit des chefs d'entreprises. Certaines d'entre elles ont permis l'établissement de liaisons entre de grandes entreprises et entreprises artisanales d'une même région.

IV. — Service de psychologie appliquée.

1° Examens psychotechniques.

Au cours de l'année, le service aura effectué 400 examens psychotechniques.

2° Recherches sur les méthodes psychotechniques.

Le Service Psychotechnique a poursuivi ses recherches en liaison avec le laboratoire de l'Université de Paris. Plusieurs de ses travaux seront publiés au début de l'année 1961. Le Service a présenté les cours devant les élèves de plusieurs grandes écoles, à la Sorbonne, ainsi qu'aux Instituts d'Administration aux Affaires.

Enfin, il entreprend diverses recherches sur l'évaluation des effets des méthodes de formation et sur les difficultés d'adaptation propres à certaines professions.

V. — Centre d'information de la manutention.

1° Action générale et formation.

Le C. I. M. a organisé au mois de mars dernier plusieurs missions en Belgique, Hollande et Allemagne sur « les opérations de réception, préparation des commandes et expédition dans les magasins et entrepôts ». Au mois de mai, une mission a été organisée dans l'Est de la France et en Sarre sur « les manutentions en sidérurgie ». Au mois de mai également, un voyage d'études a été organisé à l'occasion de l'Exposition de la Manutention de Londres.

2° Sessions d'Etudes et Journées d'Information.

Session d'Etudes sur « les problèmes de la manutention » à l'intention des Ingénieurs et Commissaires de la Marine Nationale ;

Journées d'Etudes sur « les manutentions dans les coopératives agricoles » ;

Journées d'Etudes sur « les produits conditionnés sous faible volume » ;

Journées d'Etudes sur « les problèmes d'implantation d'usines et de magasins » (du 14 au 16 septembre dans le cadre du premier Salon International d'Equiperment et d'Entretien des Usines);

Session d'Information sur « les problèmes de manutention et de transport de documents et archives » (du 19 au 21 octobre);

Séminaire d'Etudes au mois de novembre sur « la manutention des vins et eaux minérales ».

3° Cours et conférences.

Le Centre d'Information de la Manutention effectue d'une façon permanente :

— des stages de formation de moniteurs caristes et des stages de formation de caristes ou de pontiers ;

— des cours de formation pour les dockers du Port de Rouen ;

— des cours destinés aux conducteurs et contremaîtres d'engins de levage sur les champs d'extraction de pétrole ;

— des cours devant les professeurs et élèves de l'enseignement technique : au cours de l'année, le Centre aura présenté des cours dans une trentaine de villes de France, chaque conférence réunissant entre 100 et 200 élèves.

4° Etudes et Diagnostics.

Le Centre a effectué, au cours de l'année 1960, une quarantaine de visites d'installations, qui ont donné lieu à des rapports d'orientation.

5° Congrès de la Manutention.

Le troisième Congrès national de la Manutention est organisé à la fin du mois de novembre, à Lille, et sera consacré au sujet suivant : « Manutention des charges lourdes ou encombrantes et manutention de vrac ».

VI. — Centre audio-visuel.

Le Centre audio-visuel de l'A. F. A. P. a poursuivi, en 1960, les quatre fonctions essentielles dévolues à l'Association :

1° Action Diffusion.

Le C. A. V. a mis, au cours de l'année, 2.550 films en provenance de sa cinémathèque et 800 films extérieurs à la disposition des utilisateurs. Au cours de cet exercice, 200 copies positives ont été cédées à divers organismes.

Un fichier-répertoire des films techniques extérieurs est en fonctionnement, il groupe actuellement 13.000 fiches de films français et étrangers. Il est constamment mis à jour et fréquemment consulté par de nombreux utilisateurs.

2° Action Assistance technique.

De nombreux exposés, suivis de démonstrations de matériel, ont été faits auprès d'utilisateurs (Administrations, Membres du Corps enseignant, Groupements professionnels, Ingénieurs-Conseils, Entreprises publiques ou privées, etc.).

Le Service Location des appareils de projection a mis à la disposition des utilisateurs le matériel de projections animées et sonores 16 mm, ainsi que les appareils à vues fixes et des magnétophones.

Par ailleurs, le Service a surveillé, grâce à une vérificatrice électronique, les copies positives des films de la cinémathèque du Centre, ainsi que les copies de certains organismes officiels et, notamment, le Centre national du Commerce extérieur.

Le Service Interprétation a assuré, au cours de l'année, l'interprétation d'une centaine de Congrès internationaux qui se sont déroulés à Paris. Il a contribué par ailleurs à la sonorisation en langue française de films réalisés à l'étranger.

3° Centre Pilote.

Le C. A. V. a apporté sa participation dans la production des films suivants :

Films terminés :

- « *Ordre ou Désordre* » ;
- « *Prix du Hasard* » ;
(Réalisation des Professeurs Guilbaud et Daval.)
- « *Perçage de patins d'essieux* » ;
- « *Chambre de pousoir* » ;
- « *Réglage sur machine, machine improductive* » ;
(en collaboration avec les Usines Berliet).

Films en cours de tournage :

- « *Manutention* » ;
(en liaison avec le C. N. E. C. et le Syndicat M. T. P. S.).

4° Centres d'échanges.

On peut considérer que pendant l'année 1960 les salles de projection et de réunion de l'A. F. A. P. (projections 35 mm et 16 mm), auront été occupées pendant 2.000 heures. Les projections se sont déroulées à la demande de nombreux groupes de travail, des spécialistes des problèmes de productivité.

5° Action régionale.

Le C. A. V. prolonge en province une action décentralisatrice par le truchement de Ciné-Clubs Techniques auxquels il apporte son concours le plus large.

ANNEXE III

L'ACTIVITE DES CENTRES REGIONAUX DE PRODUCTIVITE EN 1960

Les Centres Régionaux de Productivité sont, en 1960, au nombre de 21.

Leur siège se situe à Bordeaux (Aquitaine), Dijon (Bourgogne), Limoges (Marche-Limousin), Lons-le-Saulnier (Jura), Lyon (Rhône-Alpes), Marseille (Provence), Mende (Lozère), Mézières (Ardennes), Montpellier (Languedoc), Mulhouse (Haut-Rhin), Nancy (Bassin Lorrain), Nantes (Loire-Océan), Pau (Basses-Pyrénées), Reims (Marne), Rodez (Aveyron), Roanne (Loire), Rouen (Haute-Normandie), Saint-Etienne (Loire), Saulieu (Morvan), Strasbourg (Bas-Rhin), Toulouse (Haute-Garonne).

Des projets de création de centres sont actuellement en cours notamment à Clermont-Ferrand (Auvergne) et à Rennes (Bretagne).

Comme on le voit, l'action des centres s'exerce soit dans le cadre d'une « région-programme » (Aquitaine, Marche-Limousin), soit au niveau du département (Jura, Haut-Rhin, Lozère), soit à l'échelon d'une petite région économique très individualisée en dépit des divisions administratives (Morvan, région roannaise).

Cette répartition géographique est le reflet des circonstances dans lesquelles les centres ont été créés. Ils ont été, en effet, à l'origine fondés là où des administrateurs, des industriels, des syndicalistes, des Chambres de Commerce, des agriculteurs ont pris l'initiative de constituer des équipes attachées à promouvoir la productivité dans leur région. Bon nombre d'entre eux ont été constitués avant la définition officielle des régions-programmes (Marseille 1954, Strasbourg 1955, Limoges 1956, etc.).

Cependant, dès 1959, la fusion intervenue entre l'ex-Commissariat Général à la Productivité et le Commissariat Général au Plan a permis d'inciter les Centres régionaux à orienter systématiquement leur politique vers une normalisation de leurs secteurs d'influence, dans le cadre des régions-programmes. Dans cette perspective, les programmes de productivité présentés pour l'année 1960 ont été établis par référence aux « programmes d'action régionale » publiés ou en préparation sous l'autorité du Plan pour les 22 régions-programmes.

En bref, afin de tenir compte de la personnalité des équipes qui ont assuré la mise en place d'une décentralisation efficace et concrète de la productivité, il a paru opportun de ne pas imposer dans l'immédiat un regroupement qui aurait pu briser certains élans ou tarir certaines initiatives.

Mais au niveau de l'élaboration des programmes comme au moment de l'octroi des subventions, les Centres sont incités à faire tous leurs efforts pour coordonner les actions et rapprocher les hommes, sans abandonner pour autant leur originalité propre.

Cette coordination est en bonne voie, puisqu'en 1960, malgré des difficultés locales évidentes, 12 Centres de productivité ont d'ores et déjà lié leur sort aux Comités d'expansion, la productivité constituant désormais une section particulièrement active et dynamique du Comité.

Actions communes à tous les Centres.

En 1960, les Centres régionaux de productivité ont poursuivi leur mission, désormais classique, de démultiplication et de décentralisation de l'action de productivité : information sur les techniques et méthodes d'organisation et de gestion ; formation des hommes appelés à mettre en pratique ces techniques et ces méthodes ; expérimen-

tation dans des entreprises de préférence rassemblées, sur les plans professionnel ou interprofessionnel, en groupes dits « pilotes » ; diffusion, enfin, sur le plan régional, des moyens utilisés et des résultats acquis.

940 réunions ont été organisées par les Centres en ce qui concerne *l'information*.

*
* *

En matière de *formation*, chefs d'entreprises — et notamment de petites et moyennes entreprises — cadres, agents de maîtrise, ouvriers ont pu, au siège des Académies et dans les villes secondaires, soit dans le cadre des Instituts d'administration des entreprises avec lesquels les Centres régionaux collaborent étroitement, soit au cours de sessions (280 dans toute la France), organisées directement à la diligence des Centres, participer à d'innombrables séances actives d'initiation ou de perfectionnement, en particulier sur :

- les techniques de gestion financière, administrative et comptable ;
- l'intéressement du personnel ;
- la préparation, l'ordonnancement, l'étude du travail ;
- l'organisation des services de vente, l'art de vendre ;
- les relations à l'intérieur des entreprises (conduites de réunions, techniques d'instruction),

etc., etc.

Parallèlement, en collaboration avec l'enseignement technique, les Centres, suivant en cela l'exemple de Limoges, ont ouvert en 1960 des écoles de maîtrise à Bordeaux, Marseille, Montpellier, Toulouse et Dijon.

*
* *

Ces actions d'information et de formation ont, par ailleurs, été complétées et concrétisées par des *expériences collectives* qui constituent l'originalité la plus généralement reconnue de l'action des centres régionaux.

C'est ainsi qu'en 1960, sous leur égide, ont fonctionné, après des diagnostics approfondis, les groupes pilotes interprofessionnels suivants :

- à Lyon 3 groupes (2 industrie, 1 commerce, 27 entreprises).
- à Marseille 2 (1 industrie, 1 commerce, 20 entreprises).
- à Saint-Etienne 2 (1 industrie, 1 commerce, 19 entreprises).
- à Toulouse 2 (industrie, 18 entreprises).
- à Dijon 3 (1 industrie, 2 commerce, 22 entreprises).
- à Metz 1 (commerce, 10 entreprises).
- à Mézières-Charleville 4 (commerce, 39 entreprises).
- à Strasbourg 1 (industrie, 9 entreprises).

Tout en pratiquant l'échange de leurs expériences, les entreprises des groupes mettent individuellement en pratique, sous contrôle d'un professionnel, les méthodes de productivité. Les résultats obtenus, largement diffusés, permettent, de proche en proche, de sensibiliser des entreprises de plus en plus nombreuses sur un ensemble territorial chaque année plus étendu.

La même méthode a été adaptée en 1960 au plan professionnel, afin de dégager par le moyen de diagnostics, de travaux en groupe, quels services communs les entreprises moyennes ou petites de même profession (ou de professions complémentaires) auraient intérêt à constituer pour redevenir compétitives sur les marchés nationaux et étrangers.

C'est dans ces conditions qu'en 1960 ont été créés ou positivement étudiés des groupements :

A Marseille (8), en Aquitaine (3), dans le Jura (2), dans la Beauce (1), dans les Ardennes (1), en Alsace (3), en Haute-Garonne (2), dans les Basses-Pyrénées (6), en Lorraine (1), en Lozère (1).

Ces groupements ont, en outre, été aidés par des prêts d'organisation ; ils ont, dans plusieurs cas, donné naissance à des sociétés conventionnées selon l'ordonnance du 4 février 1959.

Enfin les Centres régionaux ont activement participé, aux côtés de l'administration et de la profession, et en collaboration avec les Centres d'Etudes Techniques agricoles (C. E. T. A.) et avec l'Association pour l'Encouragement à la Productivité agricole, à la diffusion et à l'application des méthodes de productivité en agriculture.

Actions particulières.

On peut, d'autre part, noter quelques actions spécifiques engagées par les Centres qui ont ainsi apporté leur contribution à la solution de problèmes particuliers d'économie régionale.

— à Bordeaux, une « Bourse de la Sous-Traitance » a été créée par et sous l'égide du Centre régional de productivité. Dans cette Bourse sont tenues à jour et confrontées les possibilités de charge des sous-traitants et les propositions des apporteurs d'offres ;

— dans les Ardennes, la création d'un organisme d'assistance technique des grandes entreprises en faveur des plus petites ;

— en Lozère, une étude et une action en vue de la modernisation de la distribution entre les bourgs et les villages isolés, de la revalorisation par des méthodes productives de la commercialisation des productions locales de qualité (fromage, charcuterie, marrons, artisanat d'art) ;

— en Côte-d'Or, un essai de mise en pratique de l'organisation du travail à la ferme, la définition d'une méthode de diagnostic individuel de rentabilité des exploitations agricoles, un groupe d'étude de gestion des négociants en vins de Bourgogne ;

— en Languedoc, des études et des actions de rentabilité et de productivité dans la pêche côtière et la production des moules et des huîtres ;

— à Saint-Etienne, la création d'un service définissant la productivité du transfert à la périphérie des industries installées en ville ;

— à Lyon, le premier groupe de travail en commun d'artisans de toutes professions.

*

* *

Ainsi, les Centres régionaux ont-ils poursuivi en 1960 leur tâche de démultiplication et de décentralisation de la productivité.

Malgré la valeur de leur rayonnement régional, le travail qui leur reste à accomplir demeure considérable : tous les secteurs géographiques de leur ressort, tous les secteurs professionnels n'ont pas été également touchés. Mais ils constituent dans chaque région un centre de vigilance économique sans équivalent et l'ampleur de leur mission ne peut que croître parallèlement au développement et à la diffusion du progrès technique et social.